



Martin LONGO est titulaire d'une maîtrise de droit privé, Mention 'Carrières judiciaires' et d'un certificat de Criminalité Internationale et Sociétés du Centre International de Sciences Criminelles et Pénales de Paris, en partenariat avec l'Université de Washington DC.

Il assure le conseil et la défense depuis 30 ans des auteurs (particuliers ou entreprises) d'infractions pénales devant les juridictions françaises et européennes ou dans le cadre de la gestion et la résolution de leurs conflits de droit privé.

Membre de l'association des avocats pénalistes (ADAP), il a été Finaliste de la Conférence du Stage du barreau de Bordeaux dans le cadre du concours d'éloquence en 1987.

Doyen des avocats camerounais au barreau de Bordeaux, il est l'initiateur du jumelage entre le Barreau de Bordeaux et celui du Cameroun en 2013 et facilitateur du partenariat entre l'ENAM (Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature) du Cameroun et le barreau de Bordeaux en 2015.

Il a été le promoteur de la création au MINREX de la Division des Camerounais de l'étranger et du Conseil des Communautés Etrangères mis en place à Bordeaux par le maire, qui deviendra le Conseil de la diversité.

Il a été Conseiller spécial de Madame Françoise FONING, ancienne présidente de l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Monde (FCEM).

Il a été président de l'Association Echanges Bordeaux- Cameroun (2 mandats), Premier Vice-Président du CREAEM (Cercle de Ressources d'Echanges Afro-Euro-Méditerranéens) en charge des relations extérieures et du Co-développement, puis président de la Sous /Section RDPC de Bordeaux (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais de 2002-2007) et président de la Communauté camerounaise de Bordeaux (2011-2013).

Il est président de la Commission politique du RDPC Section France Sud depuis janvier 2016.

Il est avocat inscrit au barreau de Bordeaux depuis 1986 et du Cameroun.